

Guide Seniors 2008



Mieux vivre sa retraite à Saint-Maximin

Restons solidaires.

Nous sommes très heureux de vous remettre ce «Guide des Seniors». Il peut vous être utile, mais si vous avez besoin d'en savoir plus encore : contactez le service social, et plus particulièrement Madame Dominique Dale, qui peut se rendre chez vous si vous avez quelques difficultés à vous déplacer.

Sachez que sur un certain nombre de sujets qui vous concernent, nous avons lancé la réflexion : en particulier, au niveau de l'aide à domicile (ménage, soins...), mais aussi du portage à domicile de repas, de livres de bibliothèque. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite apportée... Mais n'oubliez pas que la cantine peut vous recevoir le midi, que si vous avez des difficultés de déplacement, on peut vous emmener à la consultation médicale, le service technique peut vous venir en aide pour un premier dépannage... Ce sont de petites choses, mais qui peuvent apporter beaucoup à certains.

Et si vous voulez encore en savoir plus, la commune vient d'ouvrir son site Internet : www.saintmaximin.eu ; si vous n'y connaissez rien, on ouvrira bientôt un atelier d'initiation à l'informatique. Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre.

Et dernière chose, n'oubliez pas le rendez-vous du 17 Février : pour le traditionnel repas des Aînés de la commune, au château de Laversine. J'en terminerai en mettant à l'honneur une de nos doyennes : Madame Le Bihan, qui s'est vue remettre la médaille de la ville. Toutes nos félicitations et merci pour les pages de souvenirs sur Saint-Maximin de l'entre deux guerres, que Madame Le Bihan nous a laissées.

Bonne année et bonne santé

Serge MACUDZINSKI
Maire de Saint-Maximin
Président de la Communauté
de Communes Pierre Sud Oise

Samedi 5 janvier 2008, lors de la cérémonie des vœux du maire, plusieurs administrés ont reçu la médaille de la ville :

- œ Madame Marie-Louise LETELLIER
- œ Madame Raymonde LE BIHAN
- œ Madame Martine LEROUX
- œ Monsieur Michel FAVRE
- œ Monsieur Hervé VUILLET
- œ Monsieur Christian MELAYE
- œ Monsieur et Madame Fernando et Mabilda COELHO



Sommaire

Service d'aide ménagère à domicile	6
ASDAPA	7
Allocation personnalisée d'autonomie.....	8
Repas	9
Service social de la CRAM.....	10
Aide au logement.....	12
Santé info droit	13
Prévention santé	14
Télé-alarme	15
Sécurité.....	16
Services municipaux.....	17
Activités	18
Associations	19
Manifestations 2008.....	27
Prochains rendez-vous.....	30
Contacts.....	31
Numéros utiles.....	32



Aides à domicile

Aide ménagère à domicile

Vous pouvez en bénéficier :

- ✧ Si vous êtes âgé(e) d'au moins 65 ans
- ✧ Si vous avez besoin d'une aide matérielle en raison de votre état de santé pour accomplir les travaux domestiques de première nécessité pour vous permettre de rester à votre domicile ou dans un foyer logement,
- ✧ Si vous ne disposez pas déjà de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A)

Une aide ménagère vient à votre domicile et se charge

✧ De vous apporter une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, des soins d'hygiène sommaire, des courses, des démarches simples et courantes que vous ne pouvez plus accomplir,

✧ De vous apporter une présence attentive, le nombre d'heures attribuées est fonction de vos besoins et des possibilités du service.

Cette aide ménagère est prise en charge par l'aide sociale ou partiellement par votre caisse de retraite. Dans les deux cas, une participation financière, déterminée en fonction de vos ressources, pourra être demandée.

Le montant total des sommes qui vous auront été versées au titre de la prise en charge par l'aide sociale pourra être récupéré sur votre succession si le montant de celle-ci est supérieur à 46000€.

En revanche, les sommes versées au titre de la prise en charge par les caisses de retraite ne sont pas récupérées sur la succession.



Aides à domicile

ASDAPA

Association de Soins à Domicile et d'Aide aux Personnes Agées

En accord avec vous, l'ASDAPA vous propose le plan d'aide qui peut contenir les tâches suivantes :

- ❧ L'entretien courant du domicile.
- ❧ Les courses (pendant les heures de travail) seul ou avec la personnes aidée.
- ❧ Préparation des repas, stimulation et aide à la prise des repas.
- ❧ La réfection du lit, la vaisselle, la petite lessive.
- ❧ L'aide au coucher et/ou au lever.
- ❧ Aide à la toilette.

L'association vous présente les aides financières possibles :

- ❧ Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- ❧ Prestation Aide ménagère des caisses de retraite.
- ❧ Prestation de Retour d'Hospitalisation (PRH).
- ❧ Prestation de garde (CRAM-COP et ORGANIC).
- ❧ Prestation de Garde malade (CPAM).
- ❧ Soins de nursing.

Attention changement d'adresse

L'ASDAPA

**6 rue de croix blanche
60290 MONCHY SAINT ELOI
Tél. : 03.44.25.30.70**



Aides à domicile

Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'A.P.A. permet aux personnes âgées en perte d'autonomie de financer le recours aux services et aides nécessaires pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (déplacement, toilette, alimentation).

Pour bénéficier de l'A.P.A vous devez :

- ✧ être âgé(e) d'au moins 60 ans
- ✧ être en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie

Le montant de l'A.P.A qui vous est attribué est déterminé :

- ✧ en fonction des besoins relevés par le plan d'aide et de la nature des aides nécessaires (notamment, rémunération de l'aide à domicile)
- ✧ en fonction de vos revenus (certaines ressources étant exclues du calcul)

Le dossier de demande est délivré par les services du Conseil Général, de la sécurité sociale, le C.C.A.S, ou des services d'aides à domicile s'ils ont conclu une convention avec le département.

En fonction des éléments recueillis, après examen de votre dossier, vous êtes classé dans une catégorie de la grille « AGGIR » (qui comprend six catégories, selon le degré de dépendance). Seules les catégories 1 à 4 ouvrent droit à l'A.P.A.



Aides à domicile

Livraison de repas à domicile

Ce service est assuré tous les jours de l'année, la livraison du dimanche ou des jours fériés étant régulièrement fournie la veille.

Vous avez la possibilité de commander les plateaux les jours à votre convenance, sans en prendre tous les jours de la semaine.

La distribution se fait à l'aide de camions frigorifiques. Les récipients sont à usage unique. Les aliments sont emballés dans des conditions d'hygiène maximum.

Vous avez la possibilité de choisir entre un menu normal, ou un régime adapté à votre problème de santé.

Pour tout renseignement :

TECHNIQUE DE RESTAURATION PICARDE

Saint-Maximin (03 44 25 38 01)

repas : 7 € avec potage

repas sans sel : 7 €

repas régime diabétique : 7,20 €

COORDINATION SANITAIRE ET SOCIALE

Senlis (03 44 53 94 94)

1 personne : 5,80€ le repas de midi

1 couple : 2 repas 10,80€

1 journée pour 1 personne: 7.30€ (repas midi avec potage pour le soir)

Autre possibilité

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, vous pouvez prendre vos repas à la cantine municipale.

Si vous désirez y déjeuner, nous pouvons venir vous chercher à votre domicile. Dans ce cas, téléphonez au 03 44 25 51 76.



Services sociaux

Le service social de la C.R.A.M

La CRAM Nord-Picardie fait partie de l'institution «Sécurité Sociale». Elle est un organisme de droit privé chargé d'un Service Public. Ses missions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale et au bien-être de chacun.

Parmi ses missions le service social de la caisse régionale d'assurance maladie s'adresse aux personnes dont l'altération grave de la santé entraîne une perte d'autonomie. Il dirige également son action vers les aidants familiaux.

La prise en charge de la dépendance des personnes âgées

Al'égard des retraités qui, affaiblis physiquement ou psychiquement, ont besoin pour rester à domicile d'une aide extérieure ou d'adapter leur logement, la C.R.A.M Nord-Picardie apporte une aide financière au moyen de :

- ☞ L'aide ménagère à domicile
- ☞ La garde à domicile
- ☞ L'aide à l'amélioration de l'habitat

La C.R.A.M Nord-Picardie participe aussi financièrement à la rénovation ou à la création de structures adaptées d'hébergement lorsque le maintien à domicile n'est plus possible.

Les prestations d'action sociale de la C.R.A.M :

La prestation de garde à domicile :

Elle permet de répondre à une situation temporaire difficile dont notamment une sortie d'hospitalisation. La participation de la CRAM s'élève à 80% des dépenses engagées dans la limite de 1270 € par prise en charge.

☞ *Pour en savoir plus composez le 03 20 05 64 30*



Services sociaux

La prestation d'aide à l'amélioration de l'habitat :

Elle a pour objectif de favoriser le maintien à domicile par la réalisation de travaux d'aménagement et/ ou d'adaptation du logement. Elle est soumise à l'une de ces trois conditions: urgence, sécurité, dépendance.

☞ *Pour plus d'information, composez le 03 20 05 62 48*

La prestation d'aide ménagère à domicile :

Elle a pour objet d'attribuer des heures d'aide à domicile aux personnes âgées dont le degré d'autonomie relève d'un GIR 5 ou 6, lorsque la situation motive une intervention en raison de l'isolement géographique ou familial, le grand âge ou une situation sociale particulièrement fragile, des difficultés à accomplir certains actes quotidiens nécessaires à leur maintien à domicile. Elle est allouée en fonction des ressources et dans la limite des fonds de l'action sanitaire et sociale.

☞ *Une permanence est mise à votre disposition le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h au : 03 20 05 62 46*

Pour tout autre renseignement, vous pouvez prendre contact avec :

Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Service Social - Echelon de Creil

Rue Ribot

60100 Creil

03 44 61 71 70

Accueil du public par les secrétaires sociales
du lundi au vendredi de 8h à 17h30



Services sociaux

Aide au logement

L'**Aide Personnalisée au Logement** est une aide de la Caisse d'Allocations Familiales. Elle permet à ses bénéficiaires, habitant chez eux ou en maison de retraite, de réduire leurs dépenses de logement en allégeant la charge de loyer pour les locataires.

Conditions de logement :

- Etre locataire ou propriétaire d'un logement occupé avec votre famille au titre de résidence principale et à usage exclusif d'habitation
- Etre une personne âgée ou handicapée logée à titre onéreux par une famille d'accueil

Peuvent également en bénéficier :

- Les résidents d'un foyer conventionné



Santé

Santé info droit

Une ligne mise en place par le C.I.S.S (Collectif Interassociatif Sur la Santé)

Le CISS regroupe des associations intervenant dans le champ de la santé, à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de consommateurs et de familles.

Son rôle est de **défendre les usagers du système de santé** en les informant sur leurs droits. L'équipe d'écouterants de SANTE INFO DROITS est composée d'avocats et de juristes spécialisés.

Une question juridique ou sociale liée à la santé :
Des écouterants spécialistes vous informent et vous orientent

SANTE INFO DROITS

 0 810 004 333

La ligne du C.I.S.S



Santé

Prévention santé

La polyclinique du CIE :

Accessible à tous les habitants de Saint-Maximin, des médecins spécialistes vous apporteront différents soins.

Dans les deux cas suivants, vous devez avoir déclaré un médecin traitant à votre centre de sécurité sociale et avoir respecté le parcours de soins (selon la maladie, vous devez avoir rencontré votre médecin traitant avant de prendre rendez-vous avec un spécialiste).

Vous réglerez le montant du ticket modérateur, si vous avez la couverture sociale mais pas de mutuelle.

Vous ne réglerez rien si vous avez la couverture sociale, et une mutuelle qui a auparavant signé une convention avec la Polyclinique.

Une carte d'adhésion gratuite peut vous être remise par le service social.

Vous pouvez consulter en :

Médecine générale, Ophtalmologie, Cardiologie, Orthophonie, Dermatologie, soins et prothèses dentaires, Stomatologie, Gynécologie, phlébologie.

**Centre de santé dentaire et médical
45 rue Voltaire Creil Tel : 03.44.55.87.00**

La polyoptique du CIE :

Grâce au tiers payant, vous pouvez bénéficier jusqu'à la prise en charge complète de votre équipement optique.

Une équipe de deux opticiens diplômés est à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans votre choix.

Lunettes, lentilles, montures à des prix peu élevés.

11 Place du 8 mai 1945 Creil Tel 03.44.25.13.01

Centre dentaire :

Prothèses, et soins dentaires-stomatologie

**Parc Marcel Cachin
Rue Desnosse 60 Montataire tel 03.44.27.57.58**



Santé

Conseil Général : télé-alarme

Rassurer et prévenir



La Téléalarme 60 est un service d'assistance qui s'adresse aux habitants de l'Oise âgés de plus de 65 ans ou aux personnes âgées de moins de 65 ans subissant une maladie grave, afin de faciliter le maintien au domicile.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous acquitter mensuellement d'une participation de 5.30€, tarif unique sans conditions de ressources.

Le Conseil général prend intégralement à sa charge l'installation.

[Dossier de demande disponible au service social](#)



Sécurité

Nous vous rappelons ces quelques conseils

A votre domicile

- Merci de signaler à la police municipale toute personne qui démarché à domicile, sachant que la vente en «porte à porte » est interdite.
- Ne conservez jamais une forte somme d'argent liquide à votre domicile.
- N'hésitez pas à demander leur carte professionnelle aux agents se réclamant d'une administration.
- Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne ou d'un judas.
- Si vous le souhaitez, lorsque vous partez en voyage ou même en week-end, vous pouvez adhérer à l'opération «Tranquillité Vacances» (inscription et renseignements auprès du service de police municipale).

Dans la rue

- Utilisez les chèques bancaires ou postaux pour régler vos achats
- Ne transportez jamais de grosses sommes d'argent, ou sinon placez-les dans les poches intérieures de votre vêtement.

Police Municipale

03 44 25 92 62

M. BARRET

Mme CORBEAUX



Services Municipaux

Besoins domestiques

Si vous avez besoin de réaliser de menus travaux, vous pouvez demander de l'aide auprès des services techniques municipaux.

Par exemple : changer une ampoule électrique, un tuyau de gaz, une serrure, colmater une fuite d'eau...

 **03 44 64 64 41**

Vos courses

Le jeudi après-midi, une navette peut vous emmener au centre commercial, pour vous permettre de faire quelques achats.

Voyez ci-dessous les différents points de ramassage :

ARRÊTS	DEPART	RETOUR
Croizat	13h45	16h10
Mairie	13h50	16h05
Champignolles	13h55	16h00
Eglise	14h00	15h55
Economat	14h05	15h50
Zone commerciale	14h10	15h45

Rendez-vous chez le médecin à Saint-Maximin

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, vous pouvez solliciter le service social où un personnel est délégué pour vous y emmener.

Au besoin, appelez le **03 44 25 51 76**



Activités

Bibliothèque

Inscription gratuite

Les horaires d'ouverture :

- ❖ Mardi et Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ❖ Vendredi : de 14h à 18h
- ❖ Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Chorale

Professeur : Madame Marion BRILLEAUD

Lieu de l'activité : salle du 3ème âge, centre Louis Aragon

Le jeudi de 18h à 19h30

Gymnastique douce

Professeur : Mme BLAISE

Lieu de l'activité : salle de la Jacquerie

Le mardi de 16h45 à 18h

Gymnastique seniors

Professeur : Mr Tahar DJEMAI

Lieu de l'activité : salle de judo

Le vendredi de 11h à 12 h



Associations

Tout au long de l'année, diverses associations apportent à chacun de la détente, du loisir et de la culture selon ses besoins, ses envies.

Secours populaire : Pour apporter ou recevoir une aide, matérielle ou morale aux personnes en difficultés ou aux personnes âgées.

Mme FAVRE : Tél. 03 44 24 09 93

Foyer rural : Cette Association propose de nombreuses activités s'adressant à tous les publics : randonnées pédestres, concours de belote, pétanque, voyages, repas, et veillées jeux.

M. DAUVERGNE : Tél. 03 44 24 06 28

Club du 3^{ème} âge : il réunit les retraités chaque mardi après-midi, les activités sont diverses : jeux, travaux manuels, goûter, sorties.

Mme FROMONT : Tél. 03 44 25 62 03

Pêche : Cette association propose des concours variés de pêche.

M. SVITEK : Tél. 03 44 25 43 22

Main dans la main : association ayant pour but de développer les relations d'amitié entre les habitants de Saint-Maximin quelque soit leur origine. Diverses activités et sorties sont organisées durant toute l'année

M. MASSY : Tél. 03 44 25 35 36

St Maximin Escapades : S'adresse à tous les publics, de nombreuses sorties sont organisées sur des thèmes culturels, découverte du patrimoine, visite de musées et de sites touristiques, des voyages ou encore des sorties gastronomiques.

Mme MACUDZINSKI : Tél. 06 08 83 65 96

Les amis de la pierre : Pour découvrir, s'informer et partager sa passion pour la pierre.

M. CORPECHOT



Associations

Histoires de vies : Pour tous les passionnés de l'histoire Saint-Maximinoise, rencontres et témoignages.

Mme SALOMON : Tél. 03 44 72 44 19

Association des retraités et personnes âgées : cette association regroupe des personnes retraitées autour de diverses rencontres.

Mme DENOYELLE : Tél. 03 44 24 45 43

Itinéraires : association qui met en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel de la pierre. Chacun de ses membres peut, en fonction de ce qui l'intéresse et de ses disponibilités, contribuer à la réussite de ses différentes initiatives.

Mme FAVRE : Tél. 03 44 24 37 19

Comité de jumelage : en décembre, à l'occasion des fêtes de la Saint-Nicolas, la délégation s'est rendue au club des Anciens de PERKATA, l'accueil y fut comme toujours très chaleureux.

M. DENOYELLE : Tél. 03 44 24 45 43

Les anciens combattants : Amicale regroupant d'anciens militaires, elle vous aide à obtenir vos droits ou des distinctions d'anciens combattants.

M. GARREAU : Tél. 03 44 25 09 60

Les amis des jardins

M. COINTE



Le secours populaire

Comité de Saint-Maximin

Résumé de l'année 2007 :

- 94 familles ont été aidées soit 294 personnes.
- Envois de dons pour les différentes catastrophes naturelles à travers le monde
- Journée « En famille au bord de l'eau » à la base de Saint Leu d'Esserent en juillet
- Participation aux événements communaux :
 - ▲ Journée de la femme
 - ▲ Fête des associations
 - ▲ Marché de Noël
- Opération « caddie » et « paquets cadeaux »

Et encore... et encore... mais on ne peut tout citer ici.

Nous vous attendons toujours, chaleureusement, à venir passer un moment avec nous le jeudi après-midi de 14h à 16h à l'ESPACE SOLIDARITE rue Gérard Philipe, autour d'un café et d'un gâteau fait maison.

Vous nous verrez travailler, nous écouterons vos suggestions, et, si vous le désirez, vous pourrez nous aider mais ce n'est pas obligatoire, le principal étant de vous faire partager un moment de convivialité et de détente avec notre équipe.

A bientôt de vous rencontrer.

Jacqueline FAVRE, présidente

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE



Foyer rural

Le Foyer Rural existe depuis 1969. Son but : l'animation culturelle, récréative et sportive de notre ville en réunissant les jeunes et moins jeunes de toutes générations, qui doivent apprendre à vivre ensemble.

Nos manifestations sont destinées à tous, exceptée la galette-party que nous organisons chaque 3ème dimanche de janvier et cela depuis 38 ans ; elle est offerte aux anciens de la ville.

Quelques dates à retenir concernant le premier semestre 2008 :

- 16 février : concours de belote en salle des associations
- 24 février : déjeuner cabaret, salle de la Jacquerie
- 1er mars : reprise des randonnées pédestres découvertes
- 19 avril : concours de belote en salle des associations
- 11 mai : sortie à Honfleur avec une croisière qui nous emmènera jusqu'au célèbre Pont de Normandie
- 1er juin : kermesse à la maison de l'enfance
- 14 et 15 juin : participation à la biennale de la pierre

Tous les jeudis, soirée belote, salle des associations à 20h.

Il reste des dates à déterminer concernant des sorties parisiennes ; Nos manifestations sont ouvertes à tous et nous espérons vous y retrouver nombreux.

Le Président,
André DAUVERGNE



Saint-Maximin Escapades

Notre association vous présente ses meilleurs voeux et souhaits pour l'année 2008.

Le programme 2007 a connu un vif succès avec quelques points forts, tels le voyage en Hongrie découverte de Budapest, du lac Balaton et des environs, mais surtout la journée passée à Perkata- ville avec laquelle nous sommes jumelés.

La sortie à Brest a connu elle aussi un vif succès, le soleil était au rendez-vous et la traversée en mer depuis le conquet jusque l'île d'Ouessant a ravi tous les participants.

A noter également le week-end dans la région du Beaujolais, et des pierres dorées (oing-clocherle etc.) ; également la soirée pour fêter le « Beaujolais nouveau ».

Pour le reste du programme de l'année, nous pensons avoir satisfait tous nos adhérents qui sont de plus en plus nombreux.

Déjà le programme 2008 s'annonce être lui aussi un bon cru.

Voici les dates à retenir :

- 12 février : sortie au théâtre à Paris

- 7 mars : exposition et spectacle organisés par 3 associations :

« Secours populaire, Histoires de vies et Escapades » dans le cadre de la journée de « la Femme »

- 29 et 30 mars : Week-end à Calais, incursion en Angleterre

- 26 avril : sortie à la ferme des Michettes

- 06 au 13 juin : Voyage en Italie, région de Vérone, Venise, le lac de garde, les Dolomites

- 14 et 15 juin : Participation à la Biennale de la Pierre, vente de crêpes et de cidre

- 28 juin : Fête de la Saint Jean, maison de l'enfance

- Du 20 au 27 septembre : voyage dans les pyrénées orientales, incursion en Espagne

- 12 octobre : sortie sur les bords de la Marne « Guinguette chez Gégène »

- 18 novembre : sortie au théâtre à Paris

- 29-30 novembre : marché de Noël en Alsace, visite des caves et dégustation chez Monsieur Schuller

-31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre en Jacquerie, ouvert à tous.

Si vous êtes séduit par notre programme, n'hésitez pas, faites-le savoir auprès de Madame DUBOIS Josiane, rue Lucien DUBOIS, tél. : 03 44 24 06 41.

Notre association est ouverte à tous.

La Présidente,
Ginette MACUDZINSKI



Maison de la pierre

17 et 18 Mai :

Participation à l'Oise verte et bleue et Sport et Patrimoine
Route de la Pierre

13,14, 15 Juin :

- Ouverture de l'exposition « 100 monuments » à l'occasion de la
Biennale de la Pierre 2008

- Co-organisation de la Biennale de la pierre 2008

Juillet et août :

Ouverture de l'exposition « 100 monuments » en semaine
uniquement

13 et 14 septembre :

Journées européennes du patrimoine

Du 10 au 26 octobre :

Exposition des travaux de l'artiste peintre Claudie FABRE en
partenariat avec la municipalité de Saint-Maximin



Histoires de vies Saint-Maximinoise

L'association « Histoires de vies Saint-maximinoise » recueille pour les générations futures les souvenirs des habitants d'une commune détruite à 95% pendant la deuxième guerre mondiale.

Les témoignages que nous recueillons ne se limitent pas à la période de la guerre. Saint-Maximin est toujours un village d'extraction de la pierre, mais au fil du temps ses activités se sont diversifiées.

Ce travail associatif doit aussi permettre de créer ou de resserrer les liens entre les individus et les différentes générations.

Grâce aux témoignages et aux prêts de documents et de photos par des Saint-Maximinois, notre Association compte désormais une collection de plus de 1500 photos qui permettent d'organiser régulièrement des expositions comme « Mémoires de Saint Maximin » le 11 novembre... nous avons pu sortir le premier tome du livre: la chanson de St Max (Histoires de carrières, histoires de travail) pour la biennale 2008.

Nous avons sorti plusieurs cassettes et DVD. Le dernier DVD est encore disponible. En 2007, nous avons présenté deux expositions photos : St Max hier aujourd'hui (fête des associations) et les cités de baraquements après la seconde guerre mondiale (11 novembre), et organisé deux soirées cinéma présentant des portraits de St Maximinois travaillant la pierre (mai) et St Maximinois venus d'ailleurs (octobre). Ces deux soirées ont été entrecoupées d'intermèdes musicaux et ont connu un franc succès et beaucoup d'émotions et de joies partagées.

Enfin nous avons pu faire se rencontrer des enfants et des « anciens » pour un échange fructueux !

Pour 2008, les projets ne manquent pas ! Voici le calendrier des trois premiers mois:

A noter : les rencontres témoignages se dérouleront le mercredi à 18 h.

Une permanence au local de la maison de la pierre a lieu tous les jeudis après-midi.

- 23 janvier à 18h : rencontre témoignage sur le thème du travail chez Usinor, Guilleminot et à la sucrerie de St Leu

- 2 février à 17h : assemblée générale suivie de la projection d'un film

- 26 mars à 18h : rencontre témoignage

- 4 avril : soirée cinéma

- 10 mai : soirée ciné repas

- 11 octobre : soirée ciné repas

- 11 décembre : soirée cinéma

Sans oublier les traditionnelles expos photos !!

Nous espérons vivement vous rencontrer en 2008 !

Renseignements au 06 73 29 15 16 ou 03 44 24 06 41



Association des retraités et des vieux travailleurs

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2008.

Durant l'année 2007, nous avons essayé d'organiser quelques récréations telles que :

- après-midi crêpes avec Emmanuel ANDERTAL
- anniversaire des aînés de 80 ans et plus avec le concours de l'association « France Pologne »
- le marché Picard
- le P'tit Baltar
- un repas gastronomique à Cressonsacq

Pour cette année 2008, nous pensons renouveler ces expériences en proposant :

- 14 février : après-midi dansant pour la Saint Valentin
- 11 avril : le P'tit Baltar
- 11 juin : grottes de Naours
- 27 juin : après-midi anniversaire des 75-80 ans
- 20 juillet : repas au bar du comptoir
- 28 septembre : spectacle à déterminer
- 06 novembre : repas gastronomique

Nous comptons sur vous pour nous accompagner lors de ces différents rendez-vous.



Manifestations 2008

FEVRIER

Du 01 au 29 février : remise des chèques « Amitié » aux Anciens.

15 février : distribution des goûters à domicile.

17 février : repas des aînés.

Les 22-23-24 février : au centre Louis Aragon exposition des peintres amateurs.

MARS

Du 03 au 16 mars : Printemps des poètes à la bibliothèque Elsa Triolet.

07 mars : Spectacle salle Aragon organisé par Escapades, Histoire de vies et le Secours Populaire.

08 mars : Journée internationale de la femme en collaboration avec l'association « Femmes solidaires de Montataire ».

09 mars et 16 mars : Elections municipales - salle Aragon.

19 mars : Commémoration du « Cessez le feu » de la guerre d'Algérie.

22 mars : Groupe folklorique Polonais à la Faïencerie de Creil.

AVRIL

12 et 13 avril : Bourse aux vêtements et puériculture.

22 avril : Goûter des Aînés.

27 avril : Commémoration de la journée Nationale de la déportation.

30 avril : Représentation théâtrale : L'Augmentation, au centre Louis Aragon de Georges PEREC.



Manifestations 2008

MAI

08 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Du 02 au 30 mai : Remise des chèques solidarité par le service social.

17/18 mai : Participation à l'Oise verte et bleue et Sport et Patrimoine

- Marché gastronomique et artisanal Picard

- Route de la pierre par la maison de la pierre

20 mai : sortie en famille à la faiencerie de Creil « Juliette » interprète féminine de l'année, victoire de la musique 2006.

Les 24-25-26 mai : Fête communale.

28 mai : Goûter des Aînés.

JUIN

13/14/15 juin : 6ème biennale de la pierre en collaboration avec la maison de la pierre du sud de l'Oise.

21 juin : Fête de la musique.

Et 3ème rencontre d'arts des ateliers municipaux.

22 juin : Voyage des Anciens.

JUILLET

14 juillet : Fête nationale (commémoration, concours des balcons fleuris, pain saucisson, retraite aux flambeaux, feu d'artifice).

AOUT

10 août : Voyage de l'amitié par le service social.



Manifestations 2008

SEPTEMBRE

1er au 30 : Calcul du quotient familial.

06 septembre : inscriptions aux ateliers municipaux et associations sportives à 14h.

13/14 septembre : journées Européennes du patrimoine.

20/21 septembre : fête des associations.

Louis Aragon.

OCTOBRE

Les 04 et 05 octobre : Bourse aux vêtements au centre culturel Louis Aragon.

Du 13 au 18 octobre : Semaine bleue.

15 octobre : Goûter des Aînés.

Les 17/18 octobre : Opération nationale : « Lire en fête ».

NOVEMBRE

Le 11 novembre : Commémoration, exposition, repas.

DECEMBRE

Les 06 et 07 décembre : Marché de Noël et Téléthon 2008

12 décembre : distribution des goûters à domicile

13 décembre : goûter de Noël aux Anciens et distribution des colis

Les 20 et 21 décembre : Bourse aux jouets et puériculture au centre Louis Aragon.



Nos prochains rendez-vous

FEVRIER

Repas des Aînés le 17
Remise des chèques amitié du 1er au 29

AVRIL

Goûter des Aînés le 22

MAI

Goûter des Aînés le 28

JUIN

Voyage le 22

AOÛT

Voyage de l'amitié le 10

SEPTEMBRE

calcul du quotient familial au service social

OCTOBRE

Goûter des Aînés le 15

DECEMBRE

Goûters à domicile le 12 décembre
Goûter des Aînés le 13 décembre et remise des colis



Contacts

Le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous :
Tél. au 03 44 61 18 40

Service Social :

Ouvert tous les jours de 14 à 17 heures.
Le jeudi : de 14 à 19 heures.

Assistances sociales :

Madame PECQUET reçoit le mardi matin dans les locaux du service social de 9h30 à 11h30

Mademoiselle HEDUY reçoit sur rendez-vous en téléphonant au 03 44 62 58 80 le mardi matin au centre Louis Aragon de 9h30 à 11h30



Numéros utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

S.O.S Médecins : 03 44 66 44 66

Médecin traitant : _____

Gendarmerie de Creil : 03 44 28 47 17

Police municipale : 03 44 25 92 62

Mairie : 03 44 61 18 40

Service social : 03 44 25 51 76

Services techniques : 03 44 64 64 40

